



CENTRE
CULTUREL
BOUSSU

VLAN NOSTALGIE

BOUSSU

En Fête

Numéro 68

Bulletin communal d'information

Juin 2026



CHANTAL GOYA- DJ DADDY K -EVE ANGELI- L5 - COLONEL REYEL -ASSIA

LE CAJ-MIR, EXTRANULLUS, SCENE OUVERTE JEUNES ET BIEN D'AUTRES ...

BROCANTE-BRADERIE NOCTURNE-ANIMATIONS DE RUE - LOGES FORAINES

.....

12, 13, 14

JUIN

PLACE DE BOUSSU

.....



4+5+6 sept 2026

DEMO DAYS

powered by MATEXPO



DUJARDIN
AU BEC FIN



Belfius



Chez Romano
RESTAURANT

LE MOT DE LA *BOURGMESTRE*

LE TEMPS FILLE À TOUTE ALLURE !

Le mois de juin est déjà là...

Le printemps laisse doucement place à l'été et, je dois bien l'avouer, c'est sans doute ma période préférée de l'année. Il suffit parfois d'un rayon de soleil pour que tout paraisse plus beau... et notre commune aussi.

Avec les beaux jours reviennent les couleurs, les promenades, les moments passés dehors... et aussi l'envie de rendre notre cadre de vie toujours plus agréable.

Je vous avais promis quelques changements, quelques aménagements... et même si cela demande du temps, les choses avancent.

Comme toujours, je vous lis, je vous écoute... et surtout, j'agis.

Sécurité et mobilité : Levez le pied !

Plusieurs nouveaux dispositifs de sécurité routière ont été installés dans notre commune.

Vous pouvez désormais apercevoir de nouveaux radars fixes rue des Chauffours, rue de Wasmès et rue Neuve, ainsi que deux radars tronçons rue des Herbières et rue de Valenciennes.

L'objectif reste le même : permettre à chacun de circuler en toute sécurité, dans des quartiers plus sécurisés et plus agréables à vivre.

Aménagement et embellissement

Et peut-être avez-vous déjà remarqué l'apparition de nos nouveaux bancs et poubelles ?

Un banc pour profiter d'une balade, prendre quelques minutes de pause ou simplement attendre confortablement... et des poubelles pensées pour un usage plus respectueux de l'espace public, avec des ouvertures adaptées afin d'éviter les dépôts de déchets ménagers.

Et même si le rose ne fait pas toujours l'unanimité, il faut bien reconnaître que ces aménagements apportent une touche plus chaleureuse et plus agréable à nos espaces publics... au point de convaincre, parfois, même les plus réfractaires !

Le fleurissement, lui, poursuit doucement son élan, et bientôt, les bourgeons laisseront place à une délicate floraison qui viendra embellir notre commune avec élégance et douceur.

Ce sont parfois de petites choses... mais ce sont justement ces petites améliorations du quotidien qui font la différence.

Vos nombreux messages me le confirment chaque jour : ensemble, nous faisons évoluer notre commune dans le bon sens.

À vos agendas !

Et puisque l'été rime aussi avec convivialité, musique et festivités, voici les rendez-vous incontournables de ces prochains mois à Boussu et Hornu :

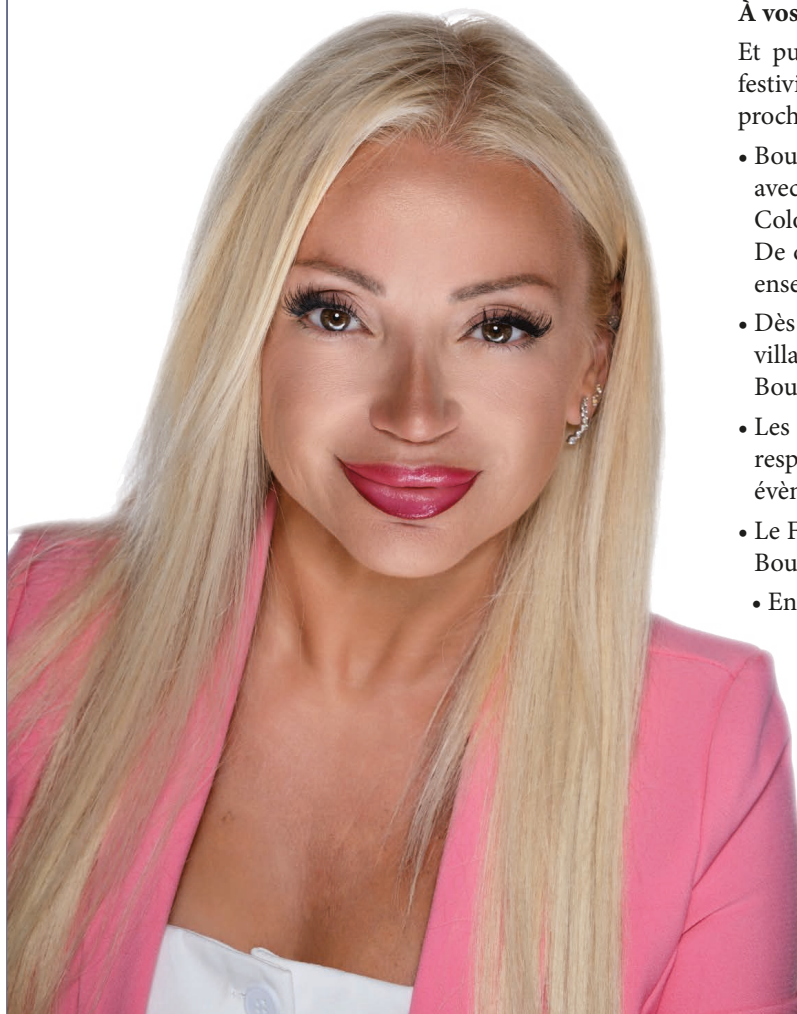
- Boussu en Fête ouvrira les festivités les 12, 13 et 14 juin avec une programmation pour tous les goûts : Daddy K, Colonel Reyel, Assia, L5, Eve Angeli, Chantal Goya,... De quoi ravir petits et grands et pousser la chansonnette ensemble !
- Dès le 27 juin et jusqu'au 12 août, le Magic Land, votre village aquatique, fera son grand retour sur la Place de Boussu pour le plus grand plaisir des familles.
- Les 19, 20 et 21 juillet, le Château de Boussu accueillera respectivement la Journée des familles, notre tout nouvel événement LGBTQIA+ et la traditionnelle Garden Party.
- Le Festival Team Gros Lard fera ensuite vibrer la Place de Boussu les 14, 15 et 16 août.
- Enfin, l'été se clôturera en beauté avec Hornu en Fête, du 28 au 30 août, où de nombreuses surprises vous attendent encore !

*En un mot ? Haut en couleurs !
Alors préparez-vous... l'été s'annonce
particulièrement festif à Boussu !*

*Avec toute mon amitié
et ma sincérité*

Sandra NARCISI

Bourgmestre de Boussu



LE COLLÈGE COMMUNAL



BOURGMESTRE

Sandra NARCISI

Administration générale, Police
Officier de l'État civil,
Relations extérieures / Communication,
Cérémonies, Jumelage

✉ sandra.narcisi@boussu.be

☎ 065/71.73.11 • 065/71.73.34



1^{ER} ÉCHEVIN

TANGUY VAN MULLEM

Développement économique / Marchés
Prévention et Sécurité, Événements
Bien-être animal, Participation citoyenne

✉ tanguy.vanmullem@boussu.be

☎ 0493/89.93.89



2^E ÉCHEVIN

JEAN HOMERIN

Finances, Enseignement / Petite enfance
Extrascolaire, Personnel, Assurances
Fabriques d'église

✉ jean.homerin@boussu.be

3^E ÉCHEVIN MICHEL VACHAUDEZ

Travaux (brigades)/Environnement
Agriculture, Cimetières
Mobilité, Informatique

✉ michel.vachaudez@boussu.be



4^E ÉCHEVIN

ERIC BELLET

Sports, Régie foncière
Politique du Logement, Urbanisme
Groupements patriotiques

✉ eric.bellet@boussu.be

☎ 0493/89.93.80



5^E ÉCHEVINE

SABRINA BARBAROTTA

Marchés Publics / Subsidés
Travaux (op.externes), Jeunesse
Plan de Cohésion sociale / Politique du 3^e âge

✉ sabrina.barbarotta@boussu.be

☎ 0493/89.93.88



PRÉSIDENTE DU CPAS CÉLINE HONOREZ

CPAS, PMR
Culture - Patrimoine - Bibliothèque
Politique de la Santé

✉ celine.honorez@boussu.be

☎ 0499/90.83.83



INFORMATIONS PRATIQUES :

L'administration communale est joignable par téléphone au 065/71.73.00 ou via le formulaire de contact disponible sur www.boussu.be.

Heures d'ouverture

Lu 08:45 - 11:45 | 14:00 - 17:30

(Après-midi uniquement sur rendez-vous)

Ma 08:45 - 11:45

Me 08:45 - 11:45 | 14:00 - 16:00

(Après-midi uniquement sur rendez-vous)

Je 08:45 - 11:45

Ve 08:45 - 11:45

Sa 10:30 - 11:45

(Uniquement sur rendez-vous)

Di Fermé

Retrouvez toutes les actualités de la commune sur nos réseaux sociaux :

f Commune de Boussu

📷 Commune de Boussu

SOMMAIRE

3 LE MOT
DE LA BOURGMESTRE

4 LE COLLÈGE
COMMUNAL

6 ÉTAT CIVIL
ET POPULATION

8 BIEN-ÊTRE ANIMAL

10 PRÉVENTION

12 ENVIRONNEMENT

14 SPORT

16 BOUSSU EN FÊTE

20 ENSEIGNEMENT

25 JEUNESSE
ET CITOYENNETÉ

26 CULTURE

30 VIE ASSOCIATIVE

Régie publicitaire et impression:

GRASSELLI SRL

☎ 0477/13.21.97

@ srl.grasselli@gmail.com

ETAT CIVIL

POPULATION

NAISSANCES

FÉVRIER 2026

Arman Dario (19/02)
Becker Giulia (12/02)
Cacciapaglia Ezéchiél (10/02)
Carlier Ílios (03/02)
Druart Verzele Eden (19/02)
Scanu Alba (06/02)
Tranchina Giulia (12/02)
Valenti Enéa (20/02)

MARS 2026

Brévalle Daplincourt Maëline (12/03)
Caponio Honoré Taiyo (06/03)
Caudron Victoria (16/03)
Glineur Thiméo (20/03)
Gosset Victoria (17/03)
Haridy Butsana Kayla (19/03)
Leuhteu Tekam Sky (09/03)
Maggiolino Fiorino (25/03)
Nguelo Royce (18/03)
Ramaut Maïlo (22/03)
Saïdia Luisa (16/03)
Tuzi Giorgia (20/03)
Wattiez Myla (24/03)

MARIAGES

FÉVRIER 2026

Matton Brandon – Delmotte Anaïs
(14/02)

Mpira Guy – Ndzambi-Nkwele Stecy
(14/02)

MARS 2026

Balthazart Pol – Coulon Stéphanie
(07/03)

Battiato Ricardo – Dhaeyer Sarah
(21/03)

Van den Eynde Bernard – Carette Isabelle
(07/03)

Ximenes Geoffrey – Colasurdo Angelina
(28/03)

NOCES

NOCES D'OR

Monsieur Bernard NICOLAS
et Madame Brigitte POETTER

célébration le samedi 18/04/2026



BIEN-ÊTRE ANIMAL

ANIMAUX PERDUS : L'IDENTIFICATION ÉLECTRONIQUE, UN GESTE SIMPLE QUI FAIT TOUTE LA DIFFÉRENCE

Chaque année, les services de la Zone de Police Boraine interviennent pour des chiens et des chats retrouvés sur la voie publique. Désorientés, parfois blessés ou en danger, ces animaux doivent être pris en charge rapidement afin d'assurer leur sécurité... et surtout retrouver leur famille.

UNE PUCE ÉLECTRONIQUE = UN RETOUR PLUS RAPIDE À LA MAISON

La puce électronique, implantée par un vétérinaire, contient un numéro d'identification unique lisible par les vétérinaires, la police et les refuges.

Les coordonnées du propriétaire sont enregistrées dans les bases officielles DogID et CatID.

Une puce n'est utile que si les données sont :

- accessibles ;
- complètes ;
- régulièrement mises à jour.

Un ancien numéro de téléphone, une mauvaise adresse ou un changement de propriétaire non déclaré compliquent fortement la restitution de l'animal.

POURQUOI L'IDENTIFICATION EST ESSENTIELLE

Une identification correcte permet :

- un retour rapide au domicile ;
- moins de stress pour l'animal ;
- une mobilisation réduite des équipes ;
- d'éviter, dans de nombreux cas, un transfert vers la SPA.

COMMENT INTERVIENT LA POLICE ?

Lorsqu'un animal est trouvé :

1. sécurisation et mise hors danger ;
2. vérification de l'état de santé ;
3. lecture de la puce électronique ;
4. tentative de contact avec le propriétaire ;
5. en l'absence de contact : transfert vers la SPA.

En 2025, plus de 70 animaux ont déjà été pris en charge par nos services et déposés à la SPA, à nos frais.

DEUX SITUATIONS POSSIBLES

→ Le propriétaire est identifiable et joignable : L'animal peut être récupéré rapidement à l'Hôtel de Police ou à la SPA.

→ Le propriétaire n'est pas identifiable ou ne répond pas : L'animal est confié à la SPA.

Le propriétaire devra s'acquitter des frais de pension pour récupérer son animal. À défaut, celui-ci peut être proposé à l'adoption.

DES SANCTIONS POSSIBLES

Des procès-verbaux peuvent être rédigés :

- pour divagation animale ;
- pour défaut d'identification et d'enregistrement ;
- pour infraction au Code wallon du Bien-être animal.

UN GESTE SIMPLE QUI PEUT TOUT CHANGER

En Belgique, l'identification des chiens et des chats est obligatoire.

Pensez à :

- signaler tout changement d'adresse ;
- mettre à jour votre numéro de téléphone ;
- enregistrer officiellement toute cession ou adoption.

UNE PUCE À JOUR ET DES DONNÉES ACCESSIBLES SONT SOUVENT LE CHEMIN LE PLUS COURT VERS LA MAISON.

Zone de Police Boraine : 065/619 600
www.policeboraine.be



STÉRILISER SON CHAT : UN GESTE RESPONSABLE ET OBLIGATOIRE



Derrière chaque portée non désirée se cachent souvent des abandons, des chats errants et des refuges saturés. Une seule chatte peut avoir plusieurs portées par an, avec 3 à 6 chatons à chaque fois. En quelques années seulement, un seul couple de chats peut être à l'origine de plusieurs milliers de descendants.

Pour lutter contre cette surpopulation féline, la stérilisation des chats est obligatoire en Wallonie depuis le 1er novembre 2017. Les chats doivent être stérilisés avant l'âge de 6 mois, sauf dans le cadre

d'un élevage agréé.

Au-delà de l'obligation légale, faire stériliser son chat est avant tout un acte de responsabilité et de bienveillance. Cela permet d'éviter des naissances qui ne pourront pas toujours trouver un foyer, de limiter la souffrance animale et de réduire le nombre de chats abandonnés ou errants.

Agir aujourd'hui, c'est éviter des centaines de naissances demain et offrir à chaque chat une vie plus digne et plus sereine.

PRÉVENTION

CYBERHARCÈLEMENT : COMMENT PROTÉGER VOTRE ENFANT ?

Le cyberharcèlement touche de plus en plus tôt les jeunes et peut avoir des conséquences importantes sur leur bien-être. Pour sensibiliser les élèves avant leur entrée dans le secondaire, nos agents du service prévention ont organisé, lors du Salon du Parrainage organisé par la Zone de Police boraine, un quiz interactif en collaboration avec plusieurs communes. Près de 1000 élèves de 5e et 6e primaire y ont participé.

Le cyberharcèlement désigne toute forme de harcèlement exercée via les outils numériques (réseaux sociaux, messageries, jeux en ligne, etc.). Il peut prendre la forme de messages insultants ou menaçants, de moqueries répétées, de rumeurs, ou encore du partage de contenus humiliants sans consentement.

→ Comment réagir ?

- Ne pas répondre aux messages insultants.
- Bloquer la personne sur les réseaux sociaux.
- Signaler les contenus abusifs
- Modifier les paramètres de confidentialité et les mots de passe si nécessaire.
- Conserver les preuves (captures d'écran, messages, photos) pour un éventuel dépôt de plainte.
- Parler à une personne de confiance : proche, enseignant, éducateur, CPMS, parent...

→ Points d'attention pour les parents :

- Dialoguer régulièrement avec son enfant sur son usage du numérique.
- Être attentif aux changements de comportement (isolement, stress...).
- Encourager l'enfant à parler sans crainte.
- S'informer sur les outils et réseaux utilisés.



VOLS ET CAMBRIOLAGES : LES BONS RÉFLEXES

Un cambriolage peut arriver rapidement... mais quelques gestes simples permettent souvent de l'éviter :

- **Fermez toujours portes, fenêtres et garage**, même pour une courte absence
- **Simulez une présence** (lumière, volets, courrier relevé) en cas d'absence prolongée
- **Ne laissez rien de visible** dans votre voiture
- **Attachez votre vélo** à un point fixe (cadre compris)

Un cambrioleur agit souvent en quelques minutes !

Nos agents étaient récemment présents sur le marché de Boussu pour partager ces conseils avec vous.



BULLES À VERRE : STOP AUX INCIVILITÉS !

Les bulles à verre font partie de votre quotidien. Quelques gestes suffisent pour garder ces espaces propres :

- Déposez vos déchets dans la bulle, jamais au sol
- Respectez les consignes de tri
- Revenez plus tard si la bulle est pleine

Nos agents du service prévention interviennent régulièrement pour maintenir ces espaces propres et lutter contre les dépôts clandestins.



ENVIRONNEMENT & NATURE

HALTE AUX ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES !

Certaines plantes présentes dans nos jardins, étangs ou le long des cours d'eau représentent aujourd'hui une menace pour la biodiversité locale. Introduites volontairement pour leur aspect ornemental ou arrivées accidentellement via les échanges commerciaux, ces espèces dites « exotiques envahissantes » se développent rapidement et perturbent les écosystèmes naturels.

Qu'est-ce qu'une espèce exotique envahissante ?

Une espèce exotique envahissante (EEE) est une espèce introduite hors de son milieu naturel qui se propage au détriment des espèces indigènes. Les milieux aquatiques sont particulièrement sensibles : certaines plantes colonisent rapidement étangs, mares et cours d'eau, réduisant la lumière et l'oxygène disponibles et appauvrissant progressivement le milieu naturel.

Une lutte menée dans toute la Wallonie

Depuis 2023, le Service Public de Wallonie et les 14 Contrats de Rivière collaborent afin de détecter rapidement les espèces exotiques envahissantes et limiter leur propagation, en partenariat avec les propriétaires et gestionnaires de terrain.

Chacun peut agir à son niveau

Vous possédez une mare, un étang ou un autre point d'eau ?

Le meilleur moyen de lutter contre les espèces invasives reste d'éviter leur introduction. Privilégiez les espèces indigènes, beaucoup plus favorables à la biodiversité locale.

Lorsqu'une espèce invasive est détectée rapidement, les interventions sont plus simples et plus efficaces.

Le Contrat de Rivière peut réaliser gratuitement le diagnostic de votre plan d'eau et vous accompagner en cas de présence d'une espèce problématique.

→ Vous souhaitez contribuer à la préservation de la biodiversité ?

Vous pouvez :

- apprendre à reconnaître les espèces exotiques envahissantes aquatiques et rivulaires ;
- participer aux chantiers de gestion organisés par le Contrat de Rivière.

Contact : Marie Chariot

065/33 66 61 – 0470/44 79 51

ou mc@contratrivierehaine.com

Cette communication est réalisée dans le cadre de la Convention horizontale entre le Service Public de Wallonie et les Contrats de Rivière de Wallonie pour la lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

QUELQUES ESPÈCES À SURVEILLER

LA BERCE DU CAUCASE



Photo : Olivier Bacquet – Wikimedia Commons – CC BY 2.0

La berce du Caucase constitue un danger pour l'être humain et pour la biodiversité. Sa sève contient des substances photosensibilisantes pouvant provoquer de graves brûlures lorsqu'elles entrent en contact avec la peau exposée au soleil.

En cas de contact, rincez immédiatement la zone touchée à l'eau et au savon et évitez toute exposition solaire. Lors de toute intervention, portez des gants, des lunettes et des vêtements couvrants.

Comment la reconnaître ?

- hauteur de 2 à 4 mètres ;
- grandes fleurs blanches en ombelles ;
- feuilles très découpées ;
- tige creuse avec des taches pourpres.

Attention : elle est souvent confondue avec la berce commune, plus petite, sans taches pourpres et non invasive.

Comment agir ?

La plante doit être sectionnée à 10 à 15 cm sous le sol avant la montée en graines. Un second passage 3 à 4 semaines plus tard est conseillé afin de vérifier l'éradication complète.

ENVIRONNEMENT & NATURE

LA RENOUÉE DU JAPON



La renouée du Japon forme des massifs très denses qui étouffent les plantes locales et appauvrissent les milieux naturels.

Elle peut également compliquer l'accès aux berges, réduire la visibilité le long des routes, gêner l'exploitation forestière, endommager certaines infrastructures et favoriser l'érosion ainsi que les risques d'inondation.

Comment la reconnaître ?

- taille pouvant atteindre 3,5 mètres ;
- tiges creuses et légèrement en zigzag ;
- feuilles ovales à base tronquée ;
- fleurs blanchâtres en fin d'été.

Que faut-il éviter ?

Cette plante possède une très forte capacité de régénération grâce à ses rhizomes. Il est donc essentiel de ne pas déplacer des terres contaminées et de ne jamais la composter.



Pour toute question ou conseil :

Service environnement

065/71 73 54

laurine.robert@boussu.be

LA BALSAMINE DE L'HIMALAYA



Photo : Daniel Villafruela – Wikimedia Commons – CC BY-SA 4,0

Cette espèce concurrence fortement les plantes locales en accaparant les ressources nécessaires à leur développement. Elle perturbe également les pollinisateurs, attirés principalement par son pollen, au détriment des espèces indigènes.

Comment la reconnaître ?

- fleurs blanches à pourpres ;
- fruits en capsules allongées ;
- feuillage vert sombre et denté ;
- tige creuse et charnue.

Comment intervenir ?

L'arrachage est recommandé lorsque la plante est en fleur mais avant la formation des graines.

Après l'arrachage :

- séparer les fleurs de la tige ;
- plier et tordre les tiges ;
- écraser les racines ;
- déposer les résidus en hauteur, sans contact avec le sol.

Comment gérer ses déchets verts ?

Quelques gestes simples permettent d'éviter la propagation des espèces invasives :

- ne jamais abandonner les déchets verts dans la nature ;
- composter avec prudence, certaines graines et racines étant très résistantes ;
- déposer les plantes en graines, racines et repousses au recyclage afin de garantir une élimination sécurisée.

SPORT

ENVIE DE SPORT ? LE CENTRE SPORTIF DU GRAND-HORNU VOUS OUVRE SES PORTES !

Que vous soyez amateur de tennis, adepte des sports collectifs ou à la recherche d'un espace pour lancer votre activité sportive, le Centre Sportif du Grand-Hornu a tout ce qu'il vous faut : Salle omnisports, terrains de tennis indoor et outdoor... tout est prêt pour accueillir vos activités sportives.

Comment réserver ?

Toutes les réservations se font via l'application Sportigo, après une inscription auprès du service des sports : sports@boussu.be.

Tarifs

- Tennis outdoor : 12 € / heure
- Tennis indoor : 15 € / heure
- Salles omnisports :

→ 50 € / heure

→ 25 € / heure à partir de 15 heures

→ 10 € / heure à partir de 60 heures

Petit conseil : pensez à effectuer vos paiements à l'avance. Les réservations ne peuvent pas être validées le jour même d'un virement bancaire.

Vous souhaitez lancer un nouveau club ?

Bonne nouvelle : plusieurs créneaux sont encore disponibles en matinée, en début d'après-midi et le week-end pour accueillir de nouveaux clubs ou activités.

Attention toutefois : les soirées en semaine rencontrent déjà un grand succès et sont complètes dès le mois d'août.

N'attendez plus pour réserver !



LE TERRIL SAINT-ANTOINE CHERCHE SON CLUB VTT PARTENAIRE !

La commune, en collaboration avec DEMODAYS (gestionnaire du site), lance un appel à candidatures afin de développer une pratique du VTT encadrée, sécurisée et respectueuse du terail Saint-Antoine.

L'objectif : permettre une utilisation du site compatible avec la préservation de son environnement naturel et de sa biodiversité.

Le club sélectionné contribuera activement à la valorisation et à la préservation du terail, dans le respect des chemins autorisés.

Contact : laurine.robert@boussu.be

Retrouvez
toutes les modalités
de candidature
via ce QR Code :



VENDREDI 12 JUIN

- **19H00 : MAISONS DE JEUNES, AVEC CAJ MIR, EXTRANULLUS ET BROKEN ARMS**

ORIGINAIRE DE MONS, BROKEN ARMS MÉLANGE SOUL, R&B, JAZZ, BOSSA NOVA, CITY POP ET CHANSON FRANÇAISE À TRAVERS DES COMPOSITIONS ORIGINALES ET DES REPRISES REVISITÉES.

- **22H00 : DADDY K**

NOTRE CITOYEN D'HONNEUR, TOUJOURS FIDÈLE AU POSTE.

- **23H00 : DJ MAESTRO**

DJ ET PRODUCTEUR BELGE RECONNU POUR SES SETS ÉNERGIQUES MÉLANT CLASSIQUES OLD SCHOOL ET HITS DANCEFLOOR.

SAMEDI 13 JUIN

- **BROCANTE DE LA BRADERIE :** DANS LES RUES FRANÇOIS DORZÉE, NEUVE ET ROGIER, DE 7H À 15H.

- **BRADERIE NOCTURNE :** DE 17H À 22H30

- **16H 30: ORNELLA** VARIÉTÉ FRANÇAISE ET ANGLAISE

- **17H15 : MANON LA CHANTEUSE**

AVEC SA VOIX CHALEUREUSE ET SON ÉNERGIE SCÉNIQUE, MANON PROPOSERA UN MOMENT MUSICAL TOUT EN DOUCEUR AVANT LA SUITE DES FESTIVITÉS.

- **18 H : CHRIS LAGNEAU**

UN RÉPERTOIRE FESTIF MÉLANT CHANT ET KARAOKÉ POUR FAIRE PARTICIPER LE PUBLIC ET FAIRE MONTER L'AMBIANCE SUR LA PLACE DE BOUSSU.

- **19 H : TROUPE DÉAMBULATOIRE ALMA BRASIL**

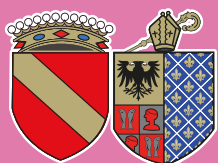
- **19H30 : CHRIS BECKER**

- **21H PLATEAU ANNÉES 2000: L5 | ASSIA | COLONEL REYEL | EVE ANGELI**

UN VÉRITABLE RETOUR DANS LES ANNÉES 2000 AVEC DES ARTISTES EMBLÉMATIQUES, DES TUBES QUE TOUT LE MONDE CONNAÎT ET UNE AMBIANCE SURVOLTÉE POUR FAIRE CHANTER ET DANSER LE PUBLIC TOUTE LA SOIRÉE.

- **23H : DJ LILO**

UN SET FESTIF ET FÉDÉRATEUR POUR TERMINER LA SOIRÉE EN MODE DANCEFLOOR.



BOUSSU

En Fête

DIMANCHE 14 JUIN

- **16H : SCÈNE OUVERTE**

RAMPE DE LANCEMENT POUR LES ARTISTES DU COIN : VOIX, GUITARES, PLATINES OU SLAM, CHACUN MONTE SUR SCÈNE ET FAIT VIBRER LA PLACE.

- **19H : MOONSCAR THE VOICE**

FINALISTE DE THE VOICE KIDS, DÉJÀ REMARQUÉ SUR PLUSIEURS SCÈNES BELGES. CHANTER, C'EST SON OXYGÈNE !

- **19H30 : ILIANA TOCA THE VOICE**

JEUNE CHANTEUSE ET PIANISTE DE DOUR, RÉVÉLÉE DANS THE VOICE BELGIQUE, À LA VOIX SENSIBLE ET MODERNE.

- **20H : CHANTAL GOYA**

ICÔNE DE LA CHANSON FAMILIALE, ELLE ENCHANTE PETITS ET GRANDS AVEC SES TUBES ET SON UNIVERS FÉRIQUE.

- **21H : ZÉNITH**

UN SHOW ÉNERGIQUE REPRENANT LES PLUS GRANDS TUBES DE DEPECHE MODE, U2, PRINCE, MUSE, GALA....

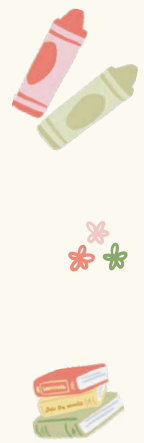


4+5+6 sept 2026

DEMODO DAYS

powered by MATEXPO





Rentrée scolaire 2026-2027



Trouvez l'école communale faite pour votre enfant !

La rentrée scolaire 2026-2027 approche... et avec elle, une étape importante : choisir l'école qui accompagnera votre enfant au quotidien.

À Boussu-Hornu, les écoles communales accueillent chaque enfant dans un cadre chaleureux et bienveillant. Réparties sur 10 implantations scolaires, elles proposent un enseignement de qualité, des projets variés et un accompagnement adapté au rythme de chacun, afin de permettre à chaque élève de grandir, apprendre et s'épanouir pleinement.



Faire des apprentissages fondamentaux une priorité

Lire, écrire, calculer, comprendre et apprendre restent au centre du projet pédagogique communal. Les équipes éducatives accompagnent les élèves tout au long de leur parcours scolaire afin de favoriser leur autonomie, leur confiance en eux et leur réussite.

Grâce à une formation de base rigoureuse et à une coordination entre les équipes éducatives, les enfants bénéficient d'une continuité pédagogique de la maternelle à la 6e primaire, favorisant ainsi un passage harmonieux vers l'enseignement secondaire.

L'étude du soir est encadrée par les enseignants, offrant aux élèves un accompagnement adapté après les cours. Les équipes pédagogiques bénéficient également de formations continues régulières, leur permettant de faire évoluer leurs pratiques et leurs méthodes d'apprentissage.



Des écoles modernes et ouvertes sur le monde

Les écoles communales intègrent pleinement les outils numériques dans les apprentissages afin de préparer les élèves aux réalités du monde d'aujourd'hui. Cyberclasses, séances informatiques, tableaux interactifs, techniques audiovisuelles et projets e-learning font désormais partie du quotidien dans les classes et permettent aux enfants de développer leur curiosité, leur autonomie et une utilisation responsable des technologies.

Dès la 3e primaire, les élèves peuvent également suivre deux heures de cours d'anglais ou de néerlandais par semaine afin d'acquérir des bases solides avant leur entrée dans l'enseignement secondaire.

Les écoles proposent également les différents cours philosophiques : religion catholique, protestante, musulmane, orthodoxe ou morale laïque.



Des activités pour apprendre autrement

Tout au long de l'année, les écoles proposent une large palette d'activités éducatives, culturelles et sportives. Ces projets permettent aux enfants d'apprendre autrement, de découvrir de nouveaux horizons, d'expérimenter et de développer leurs talents.

Parmi les initiatives mises en place :

- des sorties pédagogiques et des classes de découverte ;
- des visites culturelles au MAC's, au Centre culturel ou à la bibliothèque ;
- des séances de psychomotricité dès l'école maternelle assurées par des enseignants spécialisés ;
- des cours de natation et diverses activités sportives au sein de structures adaptées et équipées ;
- des projets consacrés à la citoyenneté, au devoir de mémoire et à la prévention ;
- des animations autour de la santé et de l'alimentation équilibrée.



Un accompagnement pour chaque enfant

Les écoles accordent également une attention particulière aux élèves ayant des besoins spécifiques. Grâce à des aménagements adaptés, chaque enfant peut participer pleinement aux activités et évoluer aux côtés de ses camarades dans les meilleures conditions.

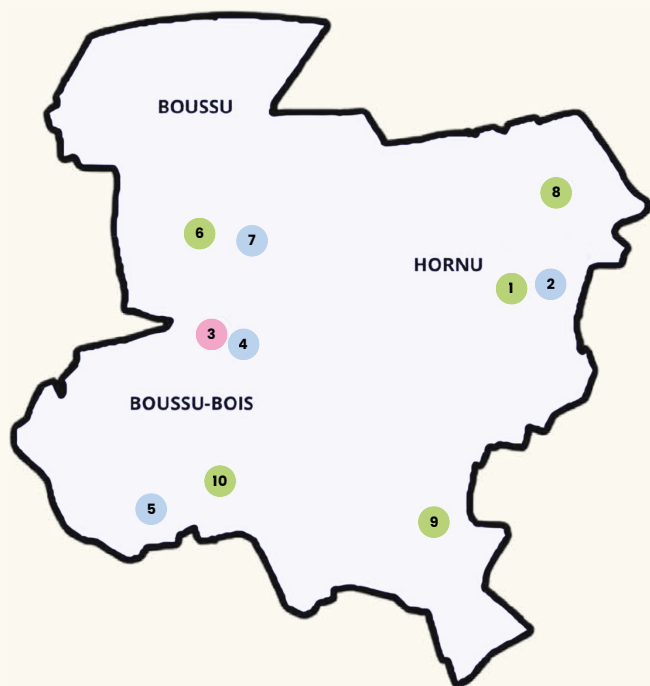


Un accompagnement pour chaque famille

- Garderie du matin dès 7h00 (6h45 sur demande) et du soir jusque 17h30 ;
- Accueil extrascolaire le mercredi après-midi et durant les vacances scolaires au centre "Les P'tites Abeilles" ;
- Repas de midi encadrés et chauds à prix très abordables ;
- École des devoirs en partenariat avec l'asbl Enfant-Phare.



Où se situent nos écoles communales ?



- Écoles fondamentales (enseignement maternel et primaire)
- Écoles maternelles
- Écoles primaires

Quand et comment inscrire mon enfant ?

Les inscriptions se font directement auprès de l'école de votre choix, aux dates suivantes :

- Le 19 août, de 9h00 à 12h00 ;
- Le 20 août, de 13h00 à 18h00 ;
- Le 21 août, de 9h00 à 12h00

**Rentrée scolaire
Lundi 24 août 2026**

Contacts :

- 1 École de l'Audace**
Rue du Mayeur 1, Hornu
ec001110@admin.cfwb.be - 0478/90.83.74
- 2 Jardin de Marion (1ère maternelle)**
Rue A. Bastien 106, Boussu
ec001110@admin.cfwb.be - 065/80.11.79
- 3 École du Foyer Moderne**
Quartier Robertmont 1, Boussu
ec003160@admin.cfwb.be - 065/80.11.96
- 4 Jardin de l'Autreppe**
Quartier de Sentinelle 1, Boussu
ec001110@admin.cfwb.be - 065/80.11.95
- 5 École de la Nichée Studieuse**
Rue de la Nichée Studieuse 4, Boussu
ec003160@admin.cfwb.be - 065/65.39.07
- 6 École du Centre Boussu**
Rue Neuve 24, Boussu
ec001110@admin.cfwb.be - 065/77.05.07
- 7 École du Calvaire**
Rue du Calvaire 19, Boussu
ec001110@admin.cfwb.be - 065/80.11.94
- 8 École du Grand-Hornu**
Rue de Mons 202, Hornu
ec001109@admin.cfwb.be - 065/80.11.97
- 9 École du Champ des Sarts**
Rue de Bavay 143, Hornu
ec001109@admin.cfwb.be - 065/65.07.35
- 10 École de l'Alliance**
Rue de l'Alliance 19, Boussu
ec003160@admin.cfwb.be - 065/65.33.79

Pour toute information complémentaire, les agents du service enseignement de l'Administration communale se tiennent à votre disposition :

- Par téléphone (numéro au choix) :
 - 065/71.79.09
 - 065/71.73.42
 - 065/71.73.43
 - 065/71.73.28
- Par courriel :
 - enseignement@boussu.be





ECOLE ST CHARLES

BOUSSU-BOIS

Place St-Charles, 30A

Rue Letor, 101



Implantation St Charles

École Saint-Charles

BOUSSU-BOIS

Implantation St Joseph

Une école où chaque enfant
a sa place

Garderie matin et soir
Surveillances de midi par
les enseignants

**Nombreuses sorties
pédagogiques**

**Classes de dépaysement
dans certaines classes**
(St Charles)

**Tableaux numériques
Tablettes
Aménagements
raisonnables**

**Etude dirigée par des
enseignants**

École Saint-Charles
BOUSSU-BOIS



École Saint-Charles Boussu-Bois

Implantation
Saint-Joseph



École Saint-Charles Saint-Joseph

Direction: Marjorie Manfroy

065/65.54.90 OU 065/63.23.97



ECOLE LIBRE SAINT-GERY BOUSSU



SECTIONS MATERNELLES ET PRIMAIRES

ALLÉE DE LA MOTTE 5, BOUSSU 7300

TEL : 065/87.15.53

GSM : 0471/36.12.20

saintgeryboussu@gmail.com



GARDERIE LE MATIN DÈS 7H ET LE SOIR JUSQU'À 17H



ETUDE DE 16H À 17H

REPAS CHAUD LE MIDI

LECTURE : MÉTHODE ALPHAS

15 MINUTES DE LECTURE PLAISIR

TRAVAIL PAR ATELIERS

COURS D'ANGLAIS À PARTIR DE LA 3ÈME PRIMAIRE



ACTIVITÉS SPORTIVES

ECOLE DU DEHORS

POTAGER

ECRANS INTERACTIFS, TABLETTES

SORTIES PÉDAGOGIQUES

CLASSES DE DÉPAYSEMENT, CLASSES DE NEIGE



Quiévrain - Ghlin

JEUNESSE & CITOYENNETÉ

PRINTEMPS ANIMÉ ET ÉTÉ EN PRÉPARATION À BOUSSU

Ces dernières semaines, les services Jeunesse et Extrascolaire ont une nouvelle fois multiplié les initiatives au sein de l'entité. La traditionnelle distribution d'œufs de Pâques a été organisée dans les crèches, au service pédiatrique d'Epicura ainsi que dans les homes, avec la participation des jeunes du Conseil communal et du lapin de Pâques.

Les jeunes conseillers ont également confectionné les bouquets du 1er mai destinés aux administrations et distribué plusieurs compositions florales dans les maisons de repos.

Le Centre de Vacances et d'Animations de Printemps a rencontré un beau succès avec plus de 120 enfants réunis autour du thème « Par Toutatis ! ». Deux semaines d'activités qui se sont clôturées par une excursion au Parc Astérix pour plus de 100 enfants.

Du côté du service Participation citoyenne et 3e âge, la traditionnelle soirée italienne du 16 avril a rassemblé 240 participants. Gastronomie, ambiance chaleureuse et défilé de costumes vénitiens ont une nouvelle fois séduit le public.



PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- **24 juin 2026** : Fête des accueils extrascolaires
- **Du 6 au 31 juillet 2026** :
Centre de Vacances et d'Animations d'Été sur le thème « Épées et Couronnes ». Les inscriptions auront lieu le 9 juin 2026 via l'adresse suivante : jeunesse@boussu.be. Les places étant limitées, veuillez prendre bonne note de cette date importante.
- **19 juillet 2026** : Journée des Familles sur le thème « Épées et Couronnes », avec diverses animations destinées aux plus jeunes ainsi qu'à leurs parents.
- **20 juillet 2026** : Après-midi « Love Is Love » dédié à la communauté LGBTQ+. Une grande première à Boussu, car à Boussu, on n'oublie personne... vraiment personne !
- **21 juillet 2026** : La traditionnelle Garden Party avec comme dress code : « Pink and White ».

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter COLLIN Aristiane et/ou GODIN Mélanie par mail à : jeunesse@boussu.be ou par téléphone au 065/71.73.23 (heures de bureau).

CULTURE

À LA DÉCOUVERTE DE LA CHAPELLE

Et si vous redécouvriez un trésor de notre patrimoine local ? Avec le retour des beaux jours, la chapelle des Seigneurs de Boussu vous invite à franchir le seuil d'un lieu chargé d'histoire.

Vous y admirerez de remarquables mausolées de la Renaissance, dont certains sont attribués à Jacques Du Broeucq, ainsi que des gisants et de beaux retables représentant la vie de la Vierge et la Crucifixion, réalisés en albâtre et bois doré.

La visite se poursuit au musée d'art religieux, qui présente différents objets de culte provenant des paroisses Saint-Géry de Boussu et Saint-Martin d'Hornu.

La chapelle est accessible le samedi de 10h à 12h, du 1er mai au 30 septembre, et toute l'année sur rendez-vous pour les groupes.



LE GRAND-HORNU, DESTINATION CULTURELLE DE L'ÉTÉ

Cet été, le Grand-Hornu invite à allier culture et détente au cœur d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Accessible librement, le site se prête autant à la visite qu'à la détente en famille ou entre amis.

Chaque semaine, le MACS (Musée des Arts Contemporains) et le CID (centre d'innovation et de design) proposent des visites guidées ainsi que des activités pour les familles.

Retrouvez l'ensemble de la programmation - stages, Jeudis des familles, Fête nationale et festival de théâtre amateur - sur nos réseaux.

> mac-s.be / cid-grand-hornu.be

JEUDIS DES FAMILLES

-09/07 : Macs

-16/07 : CID

-23/07 : Macs

-30/07 : CID

-06/08 : CID

-13/08 : Macs

-20/08 : CID

STAGES

AU MACS

13-17 juillet : 5-8 ans

3-7 août : 9-12 ans

AU CID

06-10 juillet : 9-12 ans

FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR THEAMA DU 14 AU 15 AOÛT





Bibliothèque de Boussu

Programmation de l'été 2026



Les samedis 30 mai et 13 juin : atelier d'écriture

Envie de développer votre créativité ? De passer un moment convivial autour des mots ? Venez nous rejoindre 1 samedi par mois de 10h à 12h pour un atelier d'écriture animé par Nicole Nisol



Inscription indispensable au 065/78 39 47 ou bibliotheque@boussu.be

Le 13 juin : Boussu en fête

Votre bibliothèque sera présente le samedi 13 juin après-midi sous le chapiteau des associations.

Venez nous rejoindre pour partager un atelier créatif

En collaboration avec l'Administration Communale de Boussu



Le 19 juin : soirée pyjama de l'été à 18h

Pour les enfants de 3 à 6 ans, la bibliothèque vous invite à sa grande soirée pyjama !

Lectures, jeux et petites surprises seront au rendez-vous !
Doudous admis

Inscription au 065/78 39 47 ou bibliotheque@boussu.be

Les 12 et 13 septembre : Journées du Patrimoine

La bibliothèque sera présente au Château de Boussu. Venez nous rejoindre pour partager un atelier créatif et une pause lecture

En collaboration avec l'ASBL Gy Seray Boussu
Infos au 065/78 39 47 ou bibliotheque@boussu.be



Le 10 juin : la dernière de l'heure du Conte

Le dernier mercredi de l'année 25-26, reprise en septembre !

Viens nous rejoindre le mercredi après-midi de 13h30 à 15h pour des histoires rigolotes ou idiotes, des histoires fondantes ou croquantes, des histoires à dormir debout et à dévorer avec nous !

Inscription au 065/78 39 47 ou bibliotheque@boussu.be



Le 26 juin : soirée littéraire - Frédéric Ernotte, dès 19h30.

Rencontre avec Frédéric Ernotte, le « barman littéraire », tant il mélange les codes du thriller pour surprendre.

Entrée libre - En partenariat avec le Centre Culturel de Boussu et le Quartier Latin

Juillet - août "Lire dans les Parcs"



Lectures pour le plaisir des petits et des grands dans les parcs de la commune :

Au Parc du Château de Boussu : Les 8, 15 et 22 juillet de 15h à 16h

Au Parc du Grand Hornu : Les 5, 12 et 19 août à partir de 14h

Gratuit. Avec la FWB, l'O.A, le Centre Culturel de Boussu et l'ASBL Gy Seray Boussu et Le Grand Hornu ainsi que Hainaut Culture

Infos au 065/78 39 47 ou bibliotheque@boussu.be

VIE associative

L'ASBL L.A.C.S. RECHERCHE DES BÉNÉVOLES !

Envie de vous investir dans une association conviviale et dynamique ? Rejoignez l'équipe de bénévoles de l'asbl L.A.C.S. et participez à une belle aventure humaine.

Nous recherchons des personnes motivées pour différentes missions, selon vos disponibilités et vos envies :

- aide logistique
- ouverture et fermeture des locaux
- secrétariat
- permanence téléphonique
- organisation d'activités et de marches
- soutien aux bénévoles actifs

Rejoindre L.A.C.S., c'est partager des moments enrichissants, créer du lien et contribuer à lutter contre l'isolement.



L'asbl L.A.C.S. est un lieu de rencontres, de partage et de convivialité ouvert à tous. Tout au long de l'année, nous proposons des activités, ateliers, événements et voyages favorisant les échanges et le lien social.

Retrouvez toutes nos actualités sur notre site : www.lacsasbl.com



STAGES ÉTÉ 2026

POUR LES ENFANTS DE 6 À 12 ANS

BOUSSU

0486 14 88 74 - 065 765 971
letracedancr@enfant-phare.be

de 9h à 16h

50€

par semaine

réduction si fratrie et/ou famille monoparentale

CONTACTS

BOUSSU
0486 14 88 74 - 065 765 971
letracedancr@enfant-phare.be
Rue Neuve 24 - 7300 Boussu

QUAREGNON
0496 82 98 37 - 065 765 973
gouterdesmots@enfant-phare.be
Rue Brennez, 180 - 7390 Quaregnon

SAINT-GHISLAIN
0475 28 85 31 - 065 765 934
lamalleamots@enfant-phare.be
4ème rue - 7330 St-Ghislain

SEMAINE du 06 au 10/07/26
QUAREGNON : portraits & partenariats
SAINT-GHISLAIN : Vaïana

SEMAINE du 13 au 17/07/26
QUAREGNON : Astérix et Obélix
SAINT-GHISLAIN : Pirates des Caraïbes

SEMAINE du 20 au 24/07/26
BOUSSU : candyland
QUAREGNON : sports
SAINT-GHISLAIN : les super-héros

SEMAINE du 27 au 31/07/26
BOUSSU : les animaux

SEMAINE du 03 au 07/08/26
BOUSSU : sports et jeux

Nous ferons notre maximum pour garantir la tenue des stages dans les locaux prévus.

Éditeur responsable : L'Enfant-Phare ASBL - 7 rue Rogier, 7300 Boussu
Tél : 065/76 59 30 - secretariat@enfant-phare.be
N° de compte : BE72 0689 5153 9816 - N° d'entreprise : 465.253.966 - RPM Mons

Retrouvez nos autres stages sur notre site web www.enfant-phare.be



